

# Fiducie canadienne de bourses d'études – Régime d'épargne familial

États financiers audités et  
rapport de la direction sur le rendement du fonds  
31 octobre 2023 et 2022



## Table des matières

---

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	11
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	18
Notes annexes	19

### MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

# Rapport de la direction sur le rendement du fonds

## Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse [www.cst.org](http://www.cst.org) ou le site Web de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), en appelant notre service à la clientèle au 1 877 333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), à titre de promoteur du Régime, et Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse [cstplan@cst.org](mailto:cstplan@cst.org).

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023.

## Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime effectue ses investissements selon une composition stratégique en vertu de laquelle les actifs de capital sont investis dans une combinaison de titres à revenu fixe gouvernementaux et d'obligations de sociétés canadiennes notés BBB ou mieux. Les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») américains, canadiens ou internationaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures.

Les titres à revenu fixe du gouvernement du Canada du Régime sont gérés passivement par Gestion de Placements TD (« GPTD »), conformément à des cibles de durée préétablies. Les obligations de sociétés sont gérées activement par Fiera Capital Corporation. Les portefeuilles de titres à revenu fixe gérés activement misent sur des stratégies d'accroissement durable de la valeur et peuvent s'appuyer sur la répartition sectorielle, l'examen du crédit et la gestion de la durée, selon l'expertise et le mandat des gestionnaires.

BlackRock Asset Management Canada Limited gère les actions du Régime. Ces actifs sont répartis entre des FNB canadiens ou américains qui reproduisent le rendement de divers indices boursiers, y compris l'indice S&P/TSX composé plafonné, l'indice S&P

US Total Market, l'indice de rendement global S&P 500, l'indice MSCI EAFE IMI et l'indice MSCI Emerging Markets. Les FNB mondiaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures sont gérés par BlackRock et visent à reproduire le rendement de leur indice de référence respectif.

Une partie des actifs du Régime est gérée par Gestion d'actifs C.S.T. Inc. dans une combinaison des catégories d'actifs susmentionnées visant à maintenir la composition des actifs du Régime et à respecter les exigences de liquidité de façon générale.

## Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

## Résultats d'exploitation

### Rendement du régime

Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à 4,4 %, par rapport à 1,5 % pour l'indice de référence de la politique de placement (l'« indice de référence »). En contraste, l'indice obligataire gouvernemental à court terme FTSE Canada et l'indice S&P/TSX composé plafonné, des indices généraux, ont généré des rendements de 1,7 % et de 0,4 %, respectivement, durant la même période. Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 1,2 % tandis que les rendements de l'indice de référence

et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, a été supérieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice. La pondération du Régime en titres à revenu fixe à long terme a généré un rendement supérieur à celui de l'indice de référence. En outre, la pondération en actions américaines et internationales a offert un rendement inférieur à celui de la composante actions canadiennes de l'indice de référence de la politique de placement.

### **Retour sur l'économie**

L'économie mondiale a continué de se redresser au cours de l'exercice, malgré les niveaux élevés des prix à la consommation et les multiples événements géopolitiques. Les banques centrales partout dans le monde ont maintenu leur engagement à lutter contre l'inflation grâce à des taux d'intérêt soutenus plus élevés. En octobre 2023, le Fonds monétaire international (le « FMI ») a prévu que la croissance mondiale ralentirait, pour passer de 3,5 % en 2022 à 3,0 % en 2023 et à 2,9 % l'année suivante, ce qui est nettement en dessous de la moyenne historique à long terme. Le FMI a mentionné que les niveaux de risque relatifs à la croissance mondiale semblent plus équilibrés par rapport à l'année précédente, mais qu'ils demeurent défavorables dans l'ensemble.

La Banque du Canada a progressé vers son objectif de freiner l'inflation de l'IPC, dont le taux est passé d'un sommet de 8,1 % en juin 2022 à un peu moins de 4,0 % en septembre 2023. Elle a obtenu ce résultat en rehaussant son taux d'intérêt à quatre reprises au cours de l'année, pour le faire passer de 3,75 % en octobre 2022 à 5,00 % en septembre 2023. Par conséquent, l'économie canadienne a ralenti tout au long de 2023, et la croissance du PIB a chuté pour passer de 0,6 % en octobre 2022 à 0,0 % en juillet 2023. Le marché canadien de l'emploi s'est assoupli à partir de mai, et le taux de chômage a atteint 5,7 %, tandis que la demande a ralenti. Le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain pendant la majeure partie de l'exercice avant de remonter pour s'établir sous la barre des 74 cents américains à la fin d'octobre.

Étant donné le resserrement des conditions financières mondiales, les rendements des obligations à long terme ont affiché une forte hausse. L'augmentation globale de 1,25 % des taux

d'intérêt réalisée par la Banque du Canada au cours de l'exercice a déplacé et accentué la courbe de rendement vers le haut. Les titres dont l'échéance est plus longue (représentés par l'indice obligataire FTSE Canada à long terme) ont enregistré une baisse de 3,1 %. Les obligations à court terme positionnées plus prudemment ont été favorisées par la hausse de 2,4 % enregistrée par l'indice obligataire FTSE Canada à court terme, et les liquidités (représentées par l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE) ont affiché une hausse de 4,6 % au cours de la période. Dans ce contexte, le marché canadien des obligations (représenté par l'indice obligataire universel FTSE Canada) est demeuré stable dans son ensemble avec un rendement de 0,0 %, tandis que les obligations de sociétés canadiennes ont généré un rendement de 3,0 %, les écarts ayant poursuivi leur baisse au cours de la période.

Malgré des ventes massives survenues avec une certaine modération vers la fin de l'exercice, les actions ont obtenu des rendements importants au cours de l'exercice, et bon nombre des principaux indices de référence ont affiché des gains à deux chiffres. Les marchés boursiers des pays développés incluant les actions de sociétés américaines à forte capitalisation (représentées par le S&P 500) et les actions internationales (représentées par l'indice MSCI EAFE IMI) ont augmenté de 11,9 % et de 15,3 %, respectivement. Les actions des marchés émergents ont rebondi par rapport à l'exercice précédent, comme le démontre l'indice MSCI Emerging Markets IMI, qui a augmenté de 13,7 %. Les actions canadiennes (représentées par l'indice S&P/TSX composé plafonné) ont affiché un rendement de 0,4 %, ce qui est inférieur à celui des autres régions, en raison d'une diminution marquée de l'exposition importante de l'économie aux marchandises et aux actions du secteur de l'énergie découlant de la baisse de la demande mondiale.

### **Événements récents et autres renseignements**

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance, aux risques à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

## Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)

	2023	2022	2021	2020	2019
<b>États de la situation financière</b>					
Actif total	498 696 \$	463 816 \$	497 795 \$	440 941 \$	398 595 \$
Actif net	496 147	460 721	493 919	439 349	396 549
Variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (%)	7,7 %	(6,7)%	12,4 %	10,8 %	16,8 %
<b>États du résultat global</b>					
(Perte nette) revenu net de placement	18 874 \$	(47 620)\$	27 970 \$	14 455 \$	31 899 \$
<b>États des variations de l'actif net</b>					
Paievements d'aide aux études	(24 119)\$	(27 857)\$	(18 876)\$	(13 755)\$	(12 908)\$
Subventions gouvernementales remboursées, déduction faite des encaissements	(425)	(1 635)	479	180	(816)
Paievements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(27 228)	(25 083)	(15 462)	(11 513)	(11 477)
<b>Autres</b>					
Nombre total de conventions	81 547	77 977	74 305	70 786	67 054
Variation du nombre total de conventions (%)	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,6 %	4,6 %

## Frais de gestion

### Frais d'administration

Des frais d'administration de 5 423 milliers de dollars (2022 – 5 409 milliers de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation, le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paievements d'aide aux études (« PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 1,0 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Épargne CST, qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Épargne CST est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Épargne CST reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

### Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime, compte tenu des impôts, se sont établis à 0,08 % (2022 – 0,07 %) de la valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

### Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2023, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 93 milliers de dollars (2022 – 111 milliers de dollars), et représentent, compte tenu des impôts, 0,02 % (2022 – 0,02 %) de la valeur de marché moyenne des actifs.

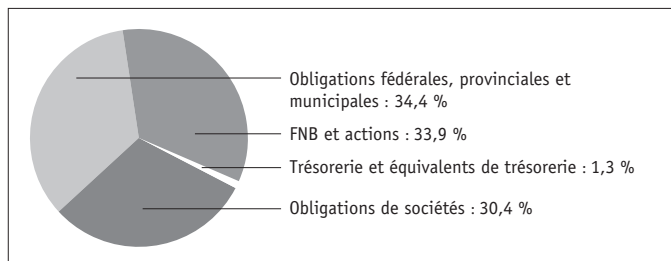
## Aperçu du fonds de placement du Régime

Le total du fonds de placement du Régime est composé du capital, des subventions gouvernementales et du revenu pour toutes les conventions de régime d'épargne-études qui n'ont pas encore été versés aux bénéficiaires ou retirés par les souscripteurs.

Le total du fonds de placement du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète le capital, les subventions gouvernementales et le revenu.

Le graphique suivant illustre le total du fonds de placement du Régime par catégorie de placement.

### Composition de l'actif au 31 octobre 2023



Le tableau ci-dessous présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total du fonds de placement du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

Émetteur		Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
iShares Core S&P U.S. ETF		57 780	11,8 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF		31 988	6,5 %
iShares Core S&P 500 Index ETF		24 803	5,0 %
FINB BMO S&P 500		20 145	4,1 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF		13 994	2,8 %
iShares Global Infrastructure Index ETF		8 520	1,7 %
iShares Global Real Estate Index ETF		8 143	1,7 %
Province de l'Ontario	2,60 % 2 juin 2025	7 958	1,6 %
Province de l'Ontario	2,60 % 2 juin 2027	7 814	1,6 %
Province de l'Ontario	2,90 % 2 juin 2028	6 415	1,3 %
Province de l'Ontario	2,40 % 2 juin 2026	5 287	1,1 %
Province de Québec	2,75 % 1 <sup>er</sup> sept. 2027	5 256	1,1 %
Gouvernement du Canada	0,50 % 1 <sup>er</sup> déc. 2030	5 163	1,1 %
Gouvernement du Canada	0,00 % 20 juin 2024	4 948	1,0 %
Province de l'Ontario	1,75 % 8 sept. 2025	4 814	1,0 %
Province de Québec	2,50 % 1 <sup>er</sup> sept. 2026	4 766	1,0 %
Gouvernement du Canada	0,00 % 15 août 2024	4 677	1,0 %
Gouvernement du Canada	0,00 % 18 juill. 2024	4 598	0,9 %
Province de Québec	2,75 % 1 <sup>er</sup> sept. 2028	4 266	0,9 %
Province de l'Ontario	3,60 % 8 mars 2028	3 878	0,8 %
Gouvernement du Canada	0,00 % 23 mai 2024	3 860	0,8 %
Province de l'Alberta	2,55 % 1 <sup>er</sup> juin 2027	3 782	0,8 %
Province de Québec	2,75 % 1 <sup>er</sup> sept. 2025	3 709	0,8 %
Banque de Montréal	2,70 % 11 sept. 2024	3 420	0,7 %
Gouvernement du Canada	1,25 % 1 <sup>er</sup> juin 2030	3 402	0,7 %

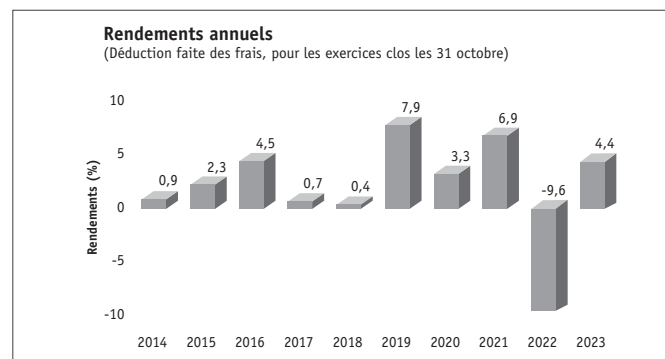
**25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime** **51,8 %**

## Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total du fonds de placement du Régime. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

### Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-dessous indique le rendement annuel du total du fonds de placement du Régime pour chacun des dix derniers exercices compris dans la période close le 31 octobre 2023. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement compris dans le total du fonds de placement du Régime, effectué le premier jour de l'exercice.



**Rendements composés annuels**

L'indice de référence du Régime se composait à 70 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada et à 30 % de l'indice S&P/TSX composé plafonné. L'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par le gouvernement du Canada, ce qui inclut des sociétés d'État et des gouvernements provinciaux, dont l'échéance est de un an à cinq ans. L'indice S&P/TSX composé plafonné reflète les fluctuations des cours de certains titres inscrits à la Bourse de Toronto et pondérés en fonction de la capitalisation boursière, selon une pondération maximale de 10 % pour toutes ses composantes.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels en pourcentage du total du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2023.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Rendement net du Régime*</b>	<b>4,4</b>	<b>0,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,1</b>
<b>Rendement de l'indice de référence</b>	<b>1,5</b>	<b>2,2</b>	<b>3,6</b>	<b>3,2</b>
<b>Indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada</b>	<b>1,7</b>	<b>(1,2)</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>
<b>Indice S&amp;P/TSX composé plafonné</b>	<b>0,4</b>	<b>9,8</b>	<b>8,0</b>	<b>6,7</b>

\* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 1,2 % pour chaque période.

Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique intitulée Résultats d'exploitation du présent rapport.

# Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime d'épargne familial (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise d'Épargne C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



**Sherry J. MacDonald, CPA, CA**  
Présidente et chef de la direction



**Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA**  
Chef des finances

Toronto (Ontario)  
Le 19 décembre 2023

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2023 et 2022, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.



Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 19 décembre 2023  
Toronto (Ontario)

# États de la situation financière

Au 31 octobre 2023 et au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 527 \$	21 413 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	484 708	436 313
Produits à recevoir et autres débiteurs	7 087	5 752
Subventions gouvernementales à recevoir	374	338
	<b>498 696</b>	<b>463 816</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	2 549	3 095
	<b>2 549</b>	<b>3 095</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>496 147</b>	<b>460 721</b>
<b>Représenté par :</b>		
<b>Fonds non discrétionnaires</b>		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	98 414	87 187
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	227 573	218 953
Subventions gouvernementales	117 483	108 346
Revenu tiré des subventions gouvernementales	52 677	46 235
	<b>496 147 \$</b>	<b>460 721 \$</b>

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA  
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA  
Administratrice

# États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Intérêts	9 765 \$	8 503 \$
Profits (pertes) réalisés à la vente de placements	1 299	(8 157)
Variation des profits (pertes) latents	9 650	(45 885)
Dividendes	4 083	3 795
	<b>24 797</b>	<b>(41 744)</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration et frais de tenue de compte <i>(note 3a)</i>	5 423	5 409
Frais de gestion de portefeuille	396	351
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	93	111
Honoraires du comité d'examen indépendant	11	5
	<b>5 923</b>	<b>5 876</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations</b>	<b>18 874 \$</b>	<b>(47 620)\$</b>

# États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de l'exercice</b>	<b>460 721 \$</b>	<b>493 919 \$</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	18 874	(47 620)
Transferts de régimes internes et externes	60 495	63 188
	<b>79 369</b>	<b>15 568</b>
<b>Encaissements</b>		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	8 620	6 574
<b>Décaissements</b>		
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(425)	(1 635)
Paiements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(24 119)	(27 857)
Subventions gouvernementales	(27 228)	(25 083)
Remboursement de produits	(791)	(765)
<b>Total des paiements aux bénéficiaires</b>	<b>(52 138)</b>	<b>(53 705)</b>
<b>Encaissements moins décaissements</b>	<b>(43 943)</b>	<b>(48 766)</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>35 426</b>	<b>(33 198)</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de l'exercice</b>	<b>496 147 \$</b>	<b>460 721 \$</b>

# Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	<b>18 874 \$</b>	(47 620)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Pertes (profits) réalisés à la vente de placements	<b>(1 299)</b>	8 157
Variation des pertes (profits) latents	<b>(9 650)</b>	45 885
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
(Augmentation) des produits à recevoir et autres débiteurs	<b>(1 335)</b>	(2 903)
(Augmentation) des subventions gouvernementales à recevoir	<b>(36)</b>	(36)
(Diminution) des créditeurs et charges à payer	<b>(546)</b>	(781)
Achat de placements	<b>(212 551)</b>	(172 195)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	<b>175 105</b>	170 868
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(31 438)</b>	1 375
<b>Activités de financement</b>		
Transferts de régimes internes et externes	<b>60 495</b>	63 188
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs ( <i>Tableau complémentaire II</i> )	<b>8 620</b>	6 574
Subventions gouvernementales nettes (remboursées) reçues	<b>(425)</b>	(1 635)
Paiements aux bénéficiaires	<b>(52 138)</b>	(53 705)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>16 552</b>	14 422
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(14 886)</b>	15 797
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>21 413</b>	5 616
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>6 527</b>	21 413
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :</b>		
Intérêts reçus	<b>8 430 \$</b>	5 600 \$

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Fédérales – 12,0 %</b>						<b>Fédérales – 12,0 % (suite)</b>					
Aéroports de Montréal	6,95	16 avril 2032	183	193	234	Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	283	192	296
Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	157	160	223	Aéroport de Montréal	3,44	26 avril 2051	276	202	276
Calgary Airport Authority	3,20	7 oct. 2036	91	71	91	Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	265	172	262
Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	269	208	269	Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	78	73	91
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	386	373	402	Winnipeg Airports Authority	6,10	20 nov. 2040	113	111	112
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	2 075	2 010	2 198					58 873	63 383
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	728	684	697						
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	840	793	851	<b>Provinciales – 22,2 %</b>					
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	3 100	2 946	3 249	Province de l'Alberta	2,35	1 <sup>er</sup> juin 2025	1 775	1 705	1 834
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	562	516	543	Province de l'Alberta	2,20	1 <sup>er</sup> juin 2026	2 300	2 160	2 358
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	433	390	410	Province de l'Alberta	2,55	1 <sup>er</sup> juin 2027	4 052	3 782	3 899
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	420	384	402	Province de l'Alberta	2,90	1 <sup>er</sup> déc. 2028	110	102	113
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	600	557	578	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	25	23	25
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2027	185	181	184	Province de l'Alberta	2,05	1 <sup>er</sup> juin 2030	339	290	342
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	2 000	1 605	1 874	Province de l'Alberta	1,65	1 <sup>er</sup> juin 2031	328	264	291
Gouvernement du Canada	–	25 avril 2024	2 000	1 938	1 938	Province de l'Alberta	4,15	1 <sup>er</sup> juin 2033	74	70	74
Gouvernement du Canada	–	23 mai 2024	4 000	3 860	3 860	Province de l'Alberta	3,45	1 <sup>er</sup> déc. 2043	205	164	215
Gouvernement du Canada	–	20 juin 2024	5 148	4 948	4 948	Province de l'Alberta	3,30	1 <sup>er</sup> déc. 2046	175	134	188
Gouvernement du Canada	–	18 juill. 2024	4 800	4 598	4 598	Province de l'Alberta	3,05	1 <sup>er</sup> déc. 2048	131	95	130
Gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> août 2024	950	934	929	Province de l'Alberta	3,10	1 <sup>er</sup> juin 2050	249	182	236
Gouvernement du Canada	–	15 août 2024	4 900	4 677	4 677	Province de l'Alberta	2,95	1 <sup>er</sup> juin 2052	168	118	171
Gouvernement du Canada	–	12 sept. 2024	500	476	476	Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	3 042	2 944	3 137
Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> sept. 2025	2 978	2 762	2 756	Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	1 100	1 035	1 130
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> juin 2026	807	750	760	Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	822	767	795
Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> sept. 2026	514	468	480	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	207	192	199
Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> mars 2027	993	900	921	Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	250	264	309
Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> juin 2027	940	842	853	Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	181	156	186
Gouvernement du Canada	8,00	1 <sup>er</sup> juin 2027	1 500	1 688	2 024	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	124	110	120
Gouvernement du Canada	3,50	1 <sup>er</sup> mars 2028	1 100	1 071	1 093	Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	49	63
Gouvernement du Canada	3,25	1 <sup>er</sup> sept. 2028	675	650	657	Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	100	91	120
Gouvernement du Canada	2,25	1 <sup>er</sup> juin 2029	2 000	1 826	2 143	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	100	77	93
Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> juin 2030	4 055	3 402	3 768	Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	175	122	153
Gouvernement du Canada	7,21	1 <sup>er</sup> nov. 2030	60	35	42	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	395	281	367
Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> déc. 2030	6 600	5 163	6 010	Province de la Colombie-Britannique	2,75	18 juin 2052	430	291	350
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> juin 2031	2 430	2 022	2 488	Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	2 700	2 598	2 874
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> déc. 2031	2 000	1 646	1 926	Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	1 400	1 326	1 471
Gouvernement du Canada	3,25	1 <sup>er</sup> déc. 2033	898	839	837	Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	500	467	489
Gouvernement du Canada	1,75	1 <sup>er</sup> déc. 2053	945	593	631	Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	1 100	1 030	1 057
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	281	309	407	Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	110	100	114
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	65	72	96	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	55	47	57
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	176	189	253	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	53	44	53
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	437	394	570	Province du Manitoba	3,90	2 déc. 2032	27	25	27

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Provinciales – 22,2 % (suite)</b>						<b>Provinciales – 22,2 % (suite)</b>					
Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	106	139	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 <sup>er</sup> déc. 2051	292	213	328
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	100	88	120	Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	2 760	2 682	2 887
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	100	86	119	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	8 250	7 958	8 799
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	86	63	88	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	5 092	4 814	5 163
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	129	72	107	Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	5 600	5 287	5 426
Province du Manitoba	3,80	5 sept. 2053	47	39	46	Province de l'Ontario	1,35	8 sept. 2026	2 858	2 608	2 636
Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	797	755	818	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	8 354	7 814	8 140
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	681	644	695	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	2 870	2 521	2 561
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	500	461	475	Province de l'Ontario	3,60	8 mars 2028	4 027	3 878	3 963
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	20	19	21	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	6 875	6 415	6 543
Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	48	41	46	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	100	109	133
Province du Nouveau-Brunswick	3,95	14 août 2032	500	468	481	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	400	364	372
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	200	209	234	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	479	409	459
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	225	216	275	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	227	182	217
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	68	49	70	Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	900	753	848
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	22	33	Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	335	279	329
Province du Nouveau-Brunswick	2,90	14 août 2052	22	15	22	Province de l'Ontario	3,75	2 juin 2032	430	398	427
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	700	671	734	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	600	635	754
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	1 500	1 435	1 516	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	375	364	462
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	625	555	566	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	300	287	340
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	433	401	412	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	325	311	359
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	51	46	52	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	325	265	317
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	159	132	144	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	700	560	696
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	83	68	80	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	525	377	504
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	16	21	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	525	367	487
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	212	133	202	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	645	458	576
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15	2 déc. 2052	56	39	50	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	709	393	487
Province de la Nouvelle-Écosse	2,15	1 <sup>er</sup> juin 2025	400	383	384	Province de l'Ontario	2,55	2 déc. 2052	371	240	314
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 <sup>er</sup> juin 2027	500	459	518	Province de l'Ontario	3,75	2 déc. 2053	708	589	648
Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 <sup>er</sup> juin 2028	25	21	25	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	8	7	8
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40	1 <sup>er</sup> déc. 2031	50	42	48	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	19	15	18
						Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 <sup>er</sup> déc. 2051	7	5	7
						Province de l'Île-du-Prince-Édouard	3,60	17 janv. 2053	25	20	24
						Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2025	3 850	3 709	3 939
						Province de Québec	8,50	1 <sup>er</sup> avril 2026	2 225	2 412	2 711
						Province de Québec	2,50	1 <sup>er</sup> sept. 2026	5 050	4 766	5 172
						Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2027	5 600	5 256	5 373
						Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2028	4 613	4 266	4 330
						Province de Québec	2,30	1 <sup>er</sup> sept. 2029	797	706	748
						Province de Québec	1,90	1 <sup>er</sup> sept. 2030	401	337	364
						Province de Québec	1,50	1 <sup>er</sup> sept. 2031	530	419	465
						Province de Québec	3,25	1 <sup>er</sup> sept. 2032	484	431	461
						Province de Québec	3,60	1 <sup>er</sup> sept. 2033	725	656	655
						Province de Québec	5,00	1 <sup>er</sup> déc. 2038	325	325	369
						Province de Québec	5,00	1 <sup>er</sup> déc. 2041	350	349	476
						Province de Québec	4,25	1 <sup>er</sup> déc. 2043	500	454	516
						Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2045	415	334	426
						Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2048	424	338	433
						Province de Québec	3,10	1 <sup>er</sup> déc. 2051	408	299	424
						Province de Québec	2,85	1 <sup>er</sup> déc. 2053	413	285	351

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Provinciales – 22,2 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 30,4 % (suite)</b>					
Province de Québec	4,40	1 <sup>er</sup> déc. 2055	325	304	324	Banque de Montréal	6,53	27 oct. 2032	253	255	253
Province de la Saskatchewan	0,80	2 sept. 2025	767	713	761	Banque de Montréal	7,33	26 nov. 2082	199	190	199
Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	918	870	958	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,29	28 juin 2024	1 500	1 470	1 565
Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	600	562	580	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	3 000	2 919	3 100
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	63	59	64	La Banque de Nouvelle-Écosse	5,50	29 déc. 2025	281	280	281
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	57	49	59	La Banque de Nouvelle-Écosse	5,50	8 mai 2026	280	279	281
Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	73	61	72	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	501	449	501
Province de la Saskatchewan	5,80	5 sept. 2033	50	54	66	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95	8 mars 2027	850	780	833
Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	150	104	139	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	1 592	1 557	1 616
Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	25	19	25	La Banque de Nouvelle-Écosse	3,93	3 mai 2032	217	201	217
Province de la Saskatchewan	2,80	2 déc. 2052	367	250	303	La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	37	37	45
Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	23	16	22	La Banque de Nouvelle-Écosse	7,02	27 juill. 2082	200	189	200
				109 251	117 841	Bell Canada	2,50	14 mai 2030	342	282	341
<b>Municipales – 0,2 %</b>						Bell Canada	3,00	17 mars 2031	551	458	484
Ville de Winnipeg	4,00	27 mai 2024	750	743	737	Bell Canada	5,85	10 nov. 2032	665	659	676
				743	737	Bell Canada	6,10	16 mars 2035	250	250	291
<b>De sociétés – 30,4 %</b>						Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	213	178	272
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	500	528	652	Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	432	338	396
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	300	233	350	Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	360	285	352
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	226	174	263	Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	956	628	887
Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	153	145	192	Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	414	387	481
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	2 500	2 455	2 441	Brookfield Renewable Partners LP	5,29	28 oct. 2033	265	249	265
Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	192	169	193	Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	117	75	116
Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	354	300	334	Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	2 500	2 429	2 609
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	259	204	259	Caisse centrale Desjardins	5,20	1 <sup>er</sup> oct. 2025	406	402	406
AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	270	255	271	Caisse centrale Desjardins	5,04	23 août 2032	1 023	977	1 008
AltaGas Ltd.	2,08	30 mai 2028	300	255	259	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,29	15 janv. 2024	1 500	1 493	1 597
AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	704	560	644	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	1 500	1 461	1 493
AltaGas Ltd.	4,50	15 août 2044	301	233	271	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,75	7 mars 2025	250	240	239
AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	272	223	321	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,75	7 mars 2025	250	240	239
AltaLink, LP	3,67	6 nov. 2023	400	400	396	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,33	15 mai 2025	218	213	218
AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	740	733	1 012	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,70	15 juill. 2026	2 650	2 397	2 649
Bank of America	1,98	15 sept. 2027	251	225	238	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25	7 janv. 2027	412	372	411
Bank of America	3,62	16 mars 2028	1 172	1 088	1 141	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,95	29 juin 2027	413	402	412
Bank of America	2,60	4 avril 2029	200	174	176	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05	7 oct. 2027	463	452	462
Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	3 500	3 420	3 701	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,50	14 janv. 2028	1 353	1 340	1 359
Banque de Montréal	1,55	28 mai 2026	1 179	1 068	1 143						
Banque de Montréal	3,65	1 <sup>er</sup> avril 2027	762	714	743						
Banque de Montréal	4,31	1 <sup>er</sup> juin 2027	1 476	1 409	1 458						
Banque de Montréal	4,71	7 déc. 2027	977	942	958						
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	2 016	1 960	2 038						
Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	800	749	771						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 30,4 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 30,4 % (suite)</b>					
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	721	672	692	DREAM Unlimited Corporation	2,15	17 sept. 2025	119	111	114
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avril 2032	737	689	705	Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	83	77	83
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33	20 janv. 2033	296	285	296	Eagle Credit Card Trust	5,13	17 juin 2028	114	112	114
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,15	28 juill. 2082	188	179	187	Enbridge Gas Distribution Inc.	3,15	22 août 2024	2 000	1 962	1 949
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	98	64	96	Enbridge Gas Inc.	2,35	15 sept. 2031	219	176	185
Canadian Western Bank	1,93	16 avril 2026	520	473	510	Enbridge Gas Inc.	4,15	17 août 2032	85	77	80
Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	258	238	252	Enbridge Gas Inc.	5,70	6 oct. 2033	224	226	224
Central 1 Credit Union	1,32	29 janv. 2026	284	256	283	Enbridge Gas Inc.	5,67	6 oct. 2053	172	175	172
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,06	24 nov. 2025	200	193	193	Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	64	61	64
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	220	195	227	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	299	258	300
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	881	739	855	Enbridge Inc.	6,10	9 nov. 2032	285	284	311
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00	24 juin 2032	492	482	492	Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	1 240	964	1 102
Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	231	59	56	Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	255	238	320
Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	281	36	37	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	686	546	793
Clover LP	4,22	31 mars 2034	83	77	90	Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	1 046	988	1 106
Clover LP	4,22	30 juin 2034	53	50	58	Enbridge Inc.	8,75	15 janv. 2084	240	240	240
CNH CAPITAL	4,99	15 oct. 2029	255	250	255	Enbridge Pipelines Inc.	6,35	17 nov. 2023	1 000	1 000	1 007
Coast Capital Savings Credit Union	7,01	28 sept. 2026	161	162	161	Enbridge Pipelines Inc.	8,20	15 févr. 2024	750	755	774
Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	77	73	85	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	689	556	787
Concentra Banque	1,46	17 mai 2024	163	159	163	Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	314	281	350
Connect 6ix GP	6,11	30 nov. 2046	251	249	251	EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	307	246	380
Connect 6ix GP	6,21	30 nov. 2060	180	175	180	EPCOR Utilities Inc.	5,33	3 oct. 2053	233	231	233
Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	450	368	436	Fédération des caisses Desjardins du Québec	4,41	19 mai 2027	529	507	529
Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	571	491	582	Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,99	28 mai 2031	1 552	1 395	1 421
Crombie Real Estate Investment Trust	5,24	28 sept. 2029	235	222	235	First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	103	90	111
CT Real Estate Investment Trust	3,03	5 févr. 2029	211	180	211	Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	406	319	383
CT Real Estate Investment Trust	2,37	6 janv. 2031	346	264	343	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	926	911	1 241
CU Inc.	5,56	30 oct. 2037	300	301	322	FortisAlberta Inc.	2,63	8 juin 2051	156	94	156
CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	218	194	269	FortisAlberta Inc.	4,62	30 mai 2052	86	76	84
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	737	668	943	FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	184	188	255
CU Inc.	3,76	19 nov. 2046	575	448	463	Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	132	123	132
CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	216	143	219	Financière General Motors du Canada Ltée	5,20	9 févr. 2028	302	290	302
Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	500	495	528	Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	50	47	50
Dollarama Inc.	3,55	6 nov. 2023	500	500	493	Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	560	505	514
						Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	248	219	267
						Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	385	355	384
						Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	814	691	812
						Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	213	193	215
						Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	169	131	168
						Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	151	139	144
						Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	604	638	806
						Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	272	278	351
						H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	362	319	339
						HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	570	513	582
						Société en commandite Santé Montréal Collectif	6,72	30 sept. 2049	815	840	1 031
						Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	179	163	179



# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 30,4 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 30,4 % (suite)</b>					
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	194	185	227	MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	278	262	268
Hydro One Inc.	2,23	17 sept. 2031	1 000	808	859	MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	204	177	204
Hydro One Inc.	6,93	1 <sup>er</sup> juin 2032	744	811	1 119	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	576	460	655
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	133	151	208	Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	514	461	514
Hydro One Inc.	3,91	23 févr. 2046	505	406	473	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	410	387	409
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	632	479	601	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	1 000	991	1 059
Hydro One Inc.	3,10	15 sept. 2051	62	42	47	Banque Nationale du Canada	5,30	3 nov. 2025	337	334	337
Hydro-Québec	2,00	1 <sup>er</sup> sept. 2028	108	96	105	Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	553	514	553
Hydro-Québec	4,39	26 sept. 2041	250	220	251	Banque Nationale du Canada	5,22	14 juin 2028	1 552	1 520	1 552
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	100	100	139	Banque Nationale du Canada	5,43	16 août 2032	856	829	859
Hydro-Québec	2,10	15 févr. 2060	206	112	176	North West Redwater Partnership	2,80	1 <sup>er</sup> juin 2027	212	194	222
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2063	84	72	81	North West Redwater Partnership	4,25	1 <sup>er</sup> juin 2029	1 020	963	1 135
Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	145	132	145	North West Redwater Partnership	4,15	1 <sup>er</sup> juin 2033	179	159	201
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	236	225	237	North West Redwater Partnership	3,65	1 <sup>er</sup> juin 2035	325	268	290
IA Groupe Financier	5,69	20 juin 2033	295	290	295	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	415	317	376
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	316	289	319	North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	192	153	216
Inter Pipeline Ltd.	5,76	17 févr. 2028	282	278	282	North West Redwater Partnership	3,75	1 <sup>er</sup> juin 2051	250	183	249
Inter Pipeline Ltd.	5,71	29 mai 2030	221	213	221	Nova Scotia Power Inc.	8,85	19 mai 2025	150	155	160
Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	967	807	952	Nova Scotia Power Inc.	4,95	15 nov. 2032	254	236	254
Inter Pipeline Ltd.	5,85	18 mai 2032	385	364	385	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	43	66
Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	519	405	461	Nova Scotia Power Inc.	4,50	20 juill. 2043	75	62	63
Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	100	109	133	Nova Scotia Power Inc.	3,57	5 avril 2049	419	291	318
Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	78	83	110	Original Wempi Inc	7,79	4 oct. 2027	482	488	482
Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	79	85	109	Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	377	358	406
John Deere Credit Inc.	2,40	17 sept. 2024	1 000	974	1 046	Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 <sup>er</sup> févr. 2030	1 402	1 212	1 373
JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	743	657	713	Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avril 2043	149	120	158
Banque Laurentienne du Canada	1,95	17 mars 2025	314	297	314	Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	398	313	466
Banque Laurentienne du Canada	4,60	2 sept. 2025	550	535	547	Pembina Pipeline Corporation	4,54	3 avril 2049	88	66	73
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	951	631	938	Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	796	611	701
Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	387	372	457	Plenary Health Hamilton LP	7,25	31 août 2042	42	47	47
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28	7 mai 2030	200	166	172	Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	234	230	267
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,01	13 sept. 2032	250	238	257	Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	34	35	45
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	252	260	348	Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	287	305	332
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,15	29 janv. 2035	295	298	406	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	140	90	99
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	365	360	450	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 févr. 2055	110	92	110
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,34	13 sept. 2052	270	251	270						
Banque Manuvie du Canada	2,86	16 févr. 2027	351	323	351						
Banque Manuvie du Canada	7,12	19 juin 2082	337	319	336						
Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	264	249	265						
Société Financière Manuvie	5,41	10 mars 2033	541	527	541						
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	779	639	756						
Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	569	508	680						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 30,4 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 30,4 % (suite)</b>					
Reliance LP	3,84	15 mars 2025	133	129	142	La Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	1 272	1 135	1 206
Reliance LP	2,68	1 <sup>er</sup> déc. 2027	129	113	130	La Financière Sun Life inc.	2,80	21 nov. 2033	803	691	803
Reliance LP	2,67	1 <sup>er</sup> août 2028	375	322	356	La Financière Sun Life inc.	4,78	10 août 2034	372	349	372
Fonds de placement immobilier RioCan	5,61	6 oct. 2027	229	222	229	La Financière Sun Life inc.	2,06	1 <sup>er</sup> oct. 2035	549	423	513
Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	236	199	236	La Financière Sun Life inc.	3,15	18 nov. 2036	200	161	171
Fonds de placement immobilier RioCan	5,96	1 <sup>er</sup> oct. 2029	583	565	583	La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	150	139	190
Rogers Communications Inc.	3,80	2 nov. 2023	500	500	492	Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	56	54	57
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	513	479	552	Telus Corporation	3,63	1 <sup>er</sup> mars 2028	323	298	343
Rogers Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	327	283	333	Telus Corporation	5,25	15 nov. 2032	961	906	944
Rogers Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	100	82	100	Telus Corporation	4,85	5 avril 2044	155	128	176
Rogers Communications Inc.	4,25	15 avril 2032	912	795	876	Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	470	361	563
Rogers Communications Inc.	5,90	21 sept. 2033	204	198	203	Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	559	446	555
Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	34	34	50	Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	431	301	463
Rogers Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	315	321	404	Telus Corporation	5,65	13 sept. 2052	354	323	359
Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	442	422	558	Teranet Holdings LP	3,54	11 juin 2025	400	383	385
Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	438	438	571	Teranet Holdings LP	5,75	17 déc. 2040	80	72	77
Rogers Communications Inc.	5,25	15 avril 2052	637	538	592	La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	2 635	2 506	2 507
Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	3 100	3 034	3 124	La Banque Toronto-Dominion	2,67	9 sept. 2025	700	663	658
Banque Royale du Canada	2,61	1 <sup>er</sup> nov. 2024	2 500	2 427	2 624	La Banque Toronto-Dominion	2,26	7 janv. 2027	403	364	403
Banque Royale du Canada	1,94	1 <sup>er</sup> mai 2025	2 434	2 304	2 327	La Banque Toronto-Dominion	4,21	1 <sup>er</sup> juin 2027	537	512	537
Banque Royale du Canada	5,24	2 nov. 2026	400	395	400	La Banque Toronto-Dominion	5,38	21 oct. 2027	1 089	1 077	1 091
Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	678	613	687	La Banque Toronto-Dominion	4,68	8 janv. 2029	2 260	2 161	2 213
Banque Royale du Canada	4,61	26 juill. 2027	2 660	2 565	2 639	La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	50	49	55
Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	650	551	650	La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	605	550	600
Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	838	818	841	La Banque Toronto-Dominion	7,28	31 oct. 2082	191	183	191
Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	1 220	1 176	1 248	Toronto Hydro Corporation	4,61	14 juin 2033	442	418	442
Banque Royale du Canada	5,23	24 juin 2030	1 099	1 065	1 102	Toyota Crédit Canada Inc.	2,64	27 mars 2024	500	494	525
Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	336	315	337	Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	2 000	1 940	2 082
Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	266	239	266	TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	502	472	535
Sienna Senior Living Inc.	3,45	27 févr. 2026	125	116	118	TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	190	173	204
Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	111	98	111	TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	265	229	268
SmartCentres Real Estate Investment Trust	1,74	16 déc. 2025	608	554	583	TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc. 2030	130	129	167
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	396	367	368	TransCanada PipeLines Limited	5,33	12 mai 2032	538	509	548
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	568	511	591	TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	1 581	1 259	1 742
SmartCentres Real Estate Investment Trust	2,31	18 déc. 2028	205	168	176	TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	290	215	240
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	288	245	304	TransCanada PipeLines Limited	4,18	3 juill. 2048	120	86	89
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	621	650	815	TransCanada PipeLines Limited	4,34	15 oct. 2049	375	276	295
						TransCanada PipeLines Limited	5,92	12 mai 2052	48	45	48

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 30,4 % (suite)</b>					
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	809	773	1 071
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	329	273	393
Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 <sup>er</sup> déc. 2031	509	407	484
VW Credit Canada Inc.	2,85	26 sept. 2024	1 000	975	1 013
Wells Fargo & Company	2,57	1 <sup>er</sup> mai 2026	496	471	499
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	2 842	2 651	2 926
				149 293	165 406
<b>Total des placements à revenu fixe – 64,8 %</b>				<b>318 160</b>	<b>347 367</b>
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Fonds négociés en bourse – 33,9 %</b>					
FINB BMO S&P 500			316 600	20 145	17 950
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF			572 348	13 994	15 859
iShares Core S&P 500 Index ETF			826 306	24 803	26 200
iShares Core S&P U.S. ETF			1 347 805	57 780	39 915
iShares Global Infrastructure Index ETF			248 108	8 520	7 275
iShares Global Real Estate Index ETF			331 838	8 143	9 694
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF			1 001 984	31 988	31 043
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF			37 200	1 175	1 469
				166 548	149 405
<b>Total des actions – 33,9 %</b>				<b>166 548</b>	<b>149 405</b>
<b>Total des placements – 98,7 %</b>				<b>484 708</b>	<b>496 772</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,3 %</b>				<b>6 527</b>	<b>6 527</b>
<b>Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %</b>				<b>491 235</b>	<b>503 299</b>
<b>Total du fonds de placement</b>				<b>491 235</b>	<b>503 299</b>

# Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des conventions, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime d'épargne familial.

N <sup>bre</sup> de conventions à l'ouverture	Rentrées de conventions	Sorties de conventions	N <sup>bre</sup> de conventions à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé
77 977	13 194	9 624	81 547	227 573	98 414

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2023	2022
Paiements nets des souscripteurs <sup>1</sup>	10 290 \$	10 770 \$
Transferts de capital interrégimes	81 202	77 321
Remboursement du capital	(82 872)	(81 517)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	8 620	6 574
Solde au début de l'exercice	218 953	212 379
Solde à la fin de l'exercice	227 573 \$	218 953 \$

1. Déduction faite des frais de souscription perçus de 47 \$ (2022 – 27 \$).

# Notes annexes

31 octobre 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1<sup>er</sup> mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

## Note 2. Méthodes comptables significatives

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 19 décembre 2023.

### b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti <sup>iii)</sup>
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti <sup>iii)</sup>

<sup>i)</sup> Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

<sup>ii)</sup> Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

<sup>iii)</sup> Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

# Notes annexes (suite)

31 octobre 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 2. Méthodes comptables significatives (suite)

### c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

### d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 8 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

### e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

### f) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque

convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à Épargne CST.

### g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

### h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

### i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

### j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

## Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

### a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1<sup>er</sup> novembre.

Des frais d'administration et des frais de tenue de compte annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, un montant de 5 423 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2022 – 5 409 \$). Les frais

# Notes annexes (suite)

31 octobre 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

### a) Distribution et administration du Régime (suite)

d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2023 s'élevaient à 71 \$ (2022 – 163 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, un montant de 46 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus (2022 – 27 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2023 s'élevaient à néant (2022 – 1 \$).

### b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, le Régime a comptabilisé une charge de 11 \$ (2022 – 5 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2023 s'élevaient à néant (2022 – néant).

### c) Honoraires versés pour superviser et diriger les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 75 \$ (2022 – 71 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 7 \$ à recevoir d'Épargne CST au 31 octobre 2023 (2022 – 21 \$) relativement à ces charges.

### d) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

Épargne CST a nommé Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. ») à titre de gestionnaire de placement pour une partie des comptes de placement du Régime.

L'entente demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée à la suite d'un préavis de 30 jours. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 108 152 \$ au 31 octobre 2023 (2022 – 86 017 \$).

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 126 \$ facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services (2022 – 109 \$). Les créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 44 \$ à payer à Gestion d'actifs C.S.T. au 31 octobre 2023 relativement à ces charges (2022 – 9 \$).

## Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

## Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

## Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille de placement professionnelles externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

### a) Risque de marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la duration, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la

# Notes annexes (suite)

31 octobre 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

### a) Risque de marché (suite)

#### i) Risque de taux d'intérêt (suite)

trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2023	31 oct. 2022
Moins de 1 an	12 %	5 %
De 1 an à 3 ans	17 %	10 %
De 3 à 5 ans	15 %	18 %
Plus de 5 ans	22 %	29 %
<b>Total des titres de créance</b>	<b>66 %</b>	<b>62 %</b>

Au 31 octobre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 491 235 \$ (2022 – 457 726 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 12 235 \$ (2022 – 11 546 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 13 842 \$ (2022 – 13 078 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, qui représentent 34 % (2022 – 38 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2023.

Au 31 octobre 2023, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 1 665 \$ (2022 – 1 755 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	31 octobre 2023		31 octobre 2022	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	8 %	37 438 \$	8 %	34 370 \$
AA/AA (élevée)/AA (faible)	30 %	144 813	30 %	138 686
A/A (élevée)/A (faible)	13 %	65 530	14 %	64 052
BBB	9 %	45 109	7 %	31 612
R-1	0 %	–	0 %	65
Non noté à court terme	6 %	31 797	3 %	13 399
<b>Total des titres de créance</b>	<b>66 %</b>	<b>324 687 \$</b>	<b>62 %</b>	<b>282 184 \$</b>

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

### d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 33 % (2022 – 38 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 1 637 \$ (2022 – 1 723 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.



# Notes annexes (suite)

31 octobre 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 7. Remboursement des frais de souscription

Si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 était de 2 385 \$ (2022 – 2 262 \$).

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

## Note 8. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créiteurs et charges à payer ainsi que les créiteurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

### Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2023

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	318 160 \$	– \$	318 160 \$
FNB et titres de capitaux propres	166 548	–	–	166 548
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>166 548 \$</b>	<b>318 160 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>484 708 \$</b>

### Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2022

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	260 771 \$	– \$	260 771 \$
FNB et titres de capitaux propres	175 542	–	–	175 542
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>175 542 \$</b>	<b>260 771 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>436 313 \$</b>

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2023 et 2022, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2.

# Fiducie canadienne de bourses d'études

## **Parrainé par la**

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études  
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8  
1 877 333-7377

## **Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur**

Épargne C.S.T. inc.  
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8

## **Fiduciaire**

Fiducie RBC Services aux investisseurs  
155 Wellington Street West, 2nd Floor  
Toronto (Ontario) M5V 3L3

## **Auditeur**

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Bay Adelaide East  
8 Adelaide Street West, Suite 200  
Toronto (Ontario) M5H 0A9

## **Banque**

Banque Royale du Canada  
Royal Bank Plaza  
South Tower  
200 Bay Street, 10th Floor  
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à [www.cst.org](http://www.cst.org).

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Épargne C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.

